

La formation prépare au **CQP « Animateur périscolaire »** conçu par la *branche professionnelle de* conçu par la *branche professionnelle Eclat : ex CNEF pour pour accompagner le développement de compétences dans le cadre de missions très spécifiques, c'est un certificat de niveau V enregistré au Répertoire National de Certifications Professionnelles.*

Il permet aux structures d'accueil de reconnaître et de valoriser les animateurs périscolaires, les professionnaliser répond à une amélioration de la qualité dans l'encadrement des enfants dans les temps périscolaires, d'apporter une proposition d'animations éducatives de loisirs.

Le CQP animateur périscolaire a pour objectif de qualifier les animateurs travaillant sur les temps périscolaires et de valoriser l'accueil périscolaire comme **un temps éducatif à part entière.**

Le CQP animateur périscolaire est un parcours qualifiant, construit en lien avec les situations d'emploi.

Le CQP animateur périscolaire obtenu donne de droit une unité capitalisable du BPJEPS – Diplôme de Niveau IV – spécialité Animateur Mention Loisirs tous publics – UC4)

Objectifs de la formation :

Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs périscolaires.
Identifier les compétences des stagiaires à travers leurs expériences et les mettre en articulation avec la formation professionnelle.
Développer l'expression écrite et orale des participants à travers leur projet de formation et leurs projets professionnels.

Développer la maîtrise des supports techniques d'animation

Contenus de la formation et déroulement :

La formation s'articule autour de l'alternance, de la pratique professionnelle du/de la stagiaire et du cursus de formation en centre.

Organisée autour de trois actes professionnels référencés :

- 1/ L'accueil des enfants et de leurs familles dans des temps périscolaires
- 2/ La conception d'un projet d'activités
- 3/ la conduite d'animation de temps périscolaires en direction des publics enfants

Module de positionnement (21 heures)

Module 1 : Accueillir les enfants et de leurs familles dans les temps de loisirs périscolaire (36h en centre - 52h en entreprise)

Module 2 : Concevoir un projet d'animation (63h en centre - 60h en entreprise)

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants (98h en centre - 88h en entreprise)

La formation prévoit les modalités de certification des compétences, des connaissances et des aptitudes professionnelles pour l'obtention du certificat.

Le/La stagiaire sera accompagné/e dans son cursus de formation par un référent pédagogique et un/e tuteur/trice désigné/e.

➔ Pour toute Personne en Situation de Handicap, veuillez svp nous contacter : au 01 53 09 00 45

Dates de la formation :

28 FEVRIER au 13 JUILLET 2022

Information Collective ET Tests de sélection des candidats :

**Les deux premiers mercredis à partir
du mois de JANVIER 2022**

**Pour vous inscrire nous contacter au
01 53 09 00 45**

Durée de la formation

217 heures en centre
200 heures en entreprise minimum

Horaires en centre

De 9h00 à 17h00

Envoi du dossier de candidature :

Campus Léo Lagrange

150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : 01 53 09 00 45

Mail : contact@campus-leolagrange.org

Lieu de formation (merci de ne pas y envoyer le dossier de candidature)

Campus Léo Lagrange

144 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tél : 01.53.09.00.45

FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Financement pris en charge par
dispositif AFC/POLE EMPLOI
Inscription Pôle emploi OBLIGATOIRE
pour entrer en formation**

**Pour tout accompagnement au
financement de votre formation**

Contact :

Alix MONSCOURT au : 01 53 09 00 45

*Chaque Unité Capitalisable de Certification
peut être obtenue séparément, selon les
modalités étudiées préalablement*